



اللجنة التونسية للتحليل المالي
Commission Tunisienne des Analyses Financières
Tunisian Financial Analysis Committee

Tunis, le 9 juillet 2018

Communiqué

Certains journaux électroniques ont rapporté une information ayant trait au Groupe d'Action Financières (GAFI) et le marché financier. A cet égard, la Commission Tunisienne des Analyses Financières apporte les précisions suivantes :

1. Le GAFI a préparé deux projets de lignes directrices sur la mise en œuvre de l'approche basée sur les risques dans les secteurs de l'assurance-vie et du marché financier. Les deux projets ont été discutés lors de la dernière Plénière du GAFI tenue à Paris du 27 au 29 juin 2018. Ces lignes directrices ont pour objectif d'assister les pays, les autorités de supervision et les intervenants dans les secteurs des assurances et du marché financier dans la mise en œuvre de l'approche basée sur les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme en mettant l'accent sur les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et les mesures appropriées pour atténuer ces risques.

2. Conformément aux procédures de partage de l'information avec le secteur privé adoptées par le GAFI en novembre 2017, celui-ci a diffusé via son site officiel, avant l'adoption définitive, les projets des lignes directrices auprès des différents intervenants des secteurs privé et public pour collecter leurs points de vue, opinions et observations et ce, avant le 17 août 2018. Ce procédé est une sorte de consultation publique, pratique courante du GAFI, avant l'adoption des lignes directrices à la prochaine Plénière prévue au mois d'octobre 2018.

Aussi, la Commission Tunisienne des Analyses Financières souligne-t-elle que ce procédé est une démarche normale qui vise à consulter tous les pays membres du GAFI et membres des groupes régionaux de type GAFI dont la Tunisie.